



Séance extraordinaire  
du 19 décembre 2022

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu ordinaire des délibérations (salle de la maison des jeunes, située au 4, rue Principale Ouest, à L'Ascension) le 19 décembre 2022, à 18 h.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 du Code municipal du Québec les conseillers et conseillères suivants :

Monsieur Jacques Allard	maire
Monsieur Yves Leduc	poste no 1
Madame Marie-Claude Bélanger	poste no 2
Madame Danièle Tremblay	poste no 3
Monsieur Guy Gauthier	poste no 4
Monsieur Raynald Stockless	poste no 5

Était absente madame Annie Chevalier, conseillère poste no 6, après avoir reçu l'avis requis par la loi.

Monsieur Jean-Pierre Valiquette, directeur général et greffier trésorier, et madame Léonne Bergeron, directrice générale adjointe, étaient présents.

Le directeur général et greffier trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié tel que requis par la loi

1

**RÉSOLUTION 2022-12-322**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023
3. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
4. Période de questions
5. Levée de la séance.

Il est proposé par monsieur Raynald Stockless et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**



Séance extraordinaire  
du 19 décembre 2022

---

2

**RÉSOLUTION 2022-12-323  
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE  
FINANCIER 2023**

Il est proposé par madame Marie-Claude Bélanger et résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 résumées comme suit :

**REVENUS**

Taxes foncières	1 245 858 \$
Services municipaux	691 093 \$
Tenant lieu de taxes	179 482 \$
Autres revenus	84 275 \$
Transferts	<u>515 865 \$</u>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>2 716 573 \$</b>

**DÉPENSES**

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Administration	680 104 \$
Sécurité publique	301 081 \$
Transport et réseau routier	858 569 \$
Hygiène du milieu	309 128 \$
Santé & bien-être	1 596 \$
Urbanisme, environnement et développement	235 503 \$
Loisirs et culture	310 369 \$
Frais de financement	<u>13 431 \$</u>
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 709 781 \$</b>

**AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

Remboursement en capital	82 600 \$
Remboursement fonds de roulement	<u>8 734 \$</u>
<b>TOTAL AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>	<b>91 334 \$</b>

**Affectation du surplus** (84 541) \$

**TOTAL DES DÉPENSES** 2 716 573 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

3

**RÉSOLUTION 2022-12-324  
ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-  
2024**

Il est proposé par madame Danièle Tremblay et résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 se résumant comme suit :



Séance extraordinaire  
du 19 décembre 2022

	2023	2024	2025	Financement
<b>Sécurité publique</b>				
Véhicule Citerne Auto-Pompe		400 000 \$	0 \$	Emprunt
Véhicule pour Service incendie	95 000 \$	0 \$	0 \$	Fonds de roulement
Matériel Service Incendie		20 000 \$	20 000 \$	Surplus Fonds de roulement
<b>Transport routier</b>				
Aménagement et agrandissement de la caserne de pompiers et du garage municipal	2 300 000 \$			Subvention et emprunt
Remplacement de Ponceau chemin de la Rivière Rouge	3 377 700 \$			Subvention et emprunt
Achat d'une niveleuse			250 000 \$	Emprunt
<b>Égout</b>				
Mise à niveau des stations de pompage et d'épuration	220 000 \$			TECQ
Mise à niveau de l'usine d'eau potable	60 000 \$			TECQ
Remplacement de la conduite d'égout / Rue Maison-de-Pierre	165 000 \$			TECQ
Remplacement de la conduite d'égout / Rue Église Sud	150 000 \$			TECQ
<b>Hygiène du milieu</b>				
Entrepôt de réemploi pour l'écocentre	140 000 \$			Subvention et surplus
<b>Loisirs</b>				
Aménagement d'un sentier pavé au Parc Raymond Meilleur / (anneau de glace)	121 800,00 \$			TECQ

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**



Séance extraordinaire  
du 19 décembre 2022

---

4

**RÉSOLUTION 2022-12-325**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Raynald Stockless et résolu de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 18h54.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

\_\_\_\_\_  
Jacques Allard,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Jean-Pierre Valiquette  
Directeur général et  
Greffier trésorier

Je, soussigné, Jacques Allard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Jacques Allard  
Maire